

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Sylvain Mercier		Date d'inspection Le 20 juillet 2026
Nom de l'établissement Garderie Des Apprentis-Sages 2025		Numéro de permis 2025079
Adresse 8 Boucher Street Campbellton NB E3N 2P1		Numéro de téléphone (506) 790-5596
Type de permis Garderie éducative à temps plein	Nombre maximal d'enfants 36	Âges des enfants NOURRISSONS PRÉSCOLAIRE ÂGE SCOLAIRE
Personnel SGE Mona Martin	Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
--	-----------	--------------------------------	-------------------------------------

Commentaires généraux
- Visite faite à l'établissement le matin pour une inspection de surveillance. - Le ratio est respecté lors de la visite. Les nourrissons ne sont pas mélangés avec les autres groupes d'enfants après 8h30 ni avant 16h30. - Tous les dossiers et documents administratifs exigés sont maintenus sur les lieux de l'établissement. - Les exercices d'évacuation en cas d'incendie sont menés mensuellement ainsi que la vérification des détecteurs et avertisseur de fumée. - Tous les enfants de 15 mois et plus qui font la sieste, ont un lit portatif. L'écart de 46 cm entre chaque équipement de sieste est respecté. - L'exploitant entretient l'aire de jeu extérieur en sorte d'assurer la sécurité des enfants. Les jouets sont variés et en quantité suffisante pour tous les enfants présents. - Les produits toxiques, chimiques et d'entretien sont barrés sous clé et hors de portée des enfants. - Observations: À mon arrivée, les enfants s'amusaient à l'extérieur. - Nourrissons: Les enfants sont rentrés de l'extérieur, se sont lavé les mains et ont mangé leur dîner, fourni par les parents. - 2-5-ans: En rentrant de l'extérieur, les enfants se sont lavé les mains et ont mangé leur dîner, fourni par les parents. - Discussion avec l'exploitante concernant l'aménagement de son terrain de jeu. Un plan est en place afin d'améliorer les différentes zones de jeux.

original signé par
Mona Martin

Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 20 juillet 2026

Date

original signé par
Jennifer Lagace

Le 20 juillet 2026

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"